Service de garde Au Fort de Monseigneur
École primaire Monseigneur-Forget
1700 de Gaulle
St-Hubert, Québec
J4T 1M8

FORMULAIRE DE PERMISSION DE QUITTER LE SERVICE DE GARDE

Lorsqu'il y a un changement, un nouveau formulaire doit être rempli. **Lorsqu'un enfant est autorisé à quitter seul, vous devez absolument indiquer une heure précise et l'heure de départ maximale est 17h45.** Nous le laisserons quitter le service de garde à cette heure. Veuillez noter qu'une pièce d'identité avec photo peut être demandée en cas de besoin, si nous ne connaissons pas la personne qui vient chercher votre enfant.

Date du jour : _____
(jour/mois/année)

Je désire vous aviser que mon (mes) enfant(s) : _____

(Nom(s) de(s) enfant(s)

1. Est (sont) autorisé(s) à quitter :

□ Seul / À quelle heure (obligatoire et même heure tous les jours) : _____

□ Avec : _____
(Nom et prénom de la personne)

2. Quand ?

□ Aujourd'hui seulement _____
(jour/mois/année)

□ Tous les jours de l'année scolaire en cours. Cela inclus aussi les journées pédagogiques de l'année scolaire en cours si votre enfant y est présent.

Signature du parent : _____ Date : _____
(jour/mois/année)